

Direction Générale

Tél. 05.53.93.47.09

Affaire suivie par Mme Stéphanie BORIE

Réf : SB/FL n° 2017.103

Marmande le 20 avril 2017

Procès-verbal du conseil municipal du Lundi 3 avril 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 29

Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 28 mars 2017 s'est réuni le lundi 3 avril 2017 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, MANIER Bernard, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, Adjoints, MUNOZ Yolande, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, COUZINEAU Patrick, MAURIN Patrick, ANGELY Lydie, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, MAHIEU Anne, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, Conseillers Municipaux –

Absents ou excusés : SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, BOUGUES Marie-Françoise, BRETAGNE Karine, VERDIER Alain,

Pouvoirs : de SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie à BENQUET Daniel, de BOUGUES Marie-Françoise à LABARDIN Philippe, de BRETAGNE Karine à CAMPS Brigitte, de VERDIER Alain à CARBONNET Serge.

M. le Maire énonce 4 pouvoirs.

Marilyn SPECOGNA est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal du 6 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

M. le MAIRE souhaite prononcer quelques mots en rapport à une actualité difficile.

Aujourd'hui une chaise est vide. Il souhaite rendre un hommage à D.DUTHEIL en respect de sa mémoire et de sa discrétion. M. le Maire rappelle que D.DUTHEIL était l'adjoint chargé de l'Urbanisme, engagé sur le front de la solidarité, sur le front politique, de manière citoyenne, puisqu'il était de tous les quartiers de la ville lors du précédent mandat. Il ne commentera pas plus les événements qui ont pesé sur sa vie ces derniers temps.

M. le Maire demande une minute de silence.

M. le Maire précise que ce soir c'est un conseil municipal lourd administrativement et de sens aussi.

M. Le Maire annonce que lors de ce conseil la question de la nouvelle organisation du pacte citoyen, et le renouvellement des représentants de quartiers seront abordés.

Il souligne que le mandat des Représentants de Quartiers va se terminer en novembre, et qu'il faut s'interroger sur le fonctionnement de notre citoyenneté. Il rappelle que le cadre de vie aujourd'hui proposé est un cadre ambitieux et novateur, s'appuyant sur notre expérience.

Beaucoup d'essais de par le monde ont été tentés mais peu ont convaincu. Aujourd'hui l'enjeu est exprimé : construire une relation de confiance entre les élus et les citoyens. Il faut une interactivité avec les administrés.

Depuis l'an dernier, ils étudient ces dossiers, cela devrait être une obligation pour les collectivités, avec une sincérité optimale. De même, ils rattrapent le déficit chronique de l'investissement sans toucher à l'impôt et l'endettement.

Concernant le stationnement, la décentralisation et la dépenalisation seront effectives à compter du 1^{er} janvier 2018. Il s'agira donc pour Marmande, soit de construire un environnement administratif qui sera accompagné de redevances d'occupation du Domaine Public ; soit de généraliser les zones bleues. M. le Maire souligne qu'un scrutin citoyen sera proposé avant l'été pour opérer le choix à la rentrée.

Il explique que dès vendredi on pourra assister à une opération : « Mon maire en direct sur les réseaux sociaux. » La première séance aura lieu le 7 avril de 19h à 19h30. Une charte d'intervention sera également diffusée sur le site de la ville pour limiter les débordements.

M. le Maire souligne que c'est la fin d'une première partie de mandature riche en apprentissage en décisions courageuses, la fin d'une première partie en configuration en mode élu, à l'occasion du dossier Vie Citoyenne. C'est aussi une concrétisation de la nouvelle manière de vivre la ville en matière budgétaire et citoyenne. Le budget est particulièrement bon, l'ambition de M. le Maire est de faire de Marmande un laboratoire d'initiatives collaboratives.

C.CILLIERES fait une suggestion pour la dénomination de la salle Full Boxing : salle Mudry.

M. le Maire n'y voit pas d'objection et transmettra à l'O.M.S.

Dossier n°1 : Installation d'un conseiller municipal

M. le Maire souhaite la bienvenue à M. BROUILLON qu'il invite à prendre la parole.

M.BROUILLON le remercie et pense beaucoup à D.DUTHEIL. Il essaiera de répondre aux attentes de chacun.

Dossier n°2 : Nouvelle organisation du pacte citoyen en prévision du renouvellement des représentants de quartiers.

B.MANIER présente conjointement le dossier avec C.MEURDRAC.

Il rappelle que la liste « Marmande 2014 » s'était engagée à faire évoluer le mode de gouvernance de la municipalité. Une fois élue, la liste a naturellement fait figurer cet engagement parmi les priorités du « projet de mandature ».

Comment donner vie à cette promesse électorale, comment répondre à une exigence légitime du citoyen, Comment traduire dans les faits cette volonté, quelles voies emprunter pour faire vivre cette promesse ?

Pour le Maire et son équipe, faire évoluer en profondeur les modes de gouvernance répond à une exigence légitime du citoyen et traduit une volonté politique forte.

L'objectif est de mettre en œuvre une approche participative, d'associer le plus grand nombre dans une stratégie de partage.

Le citoyen devient acteur de la démocratie dans une relation de confiance comme le disait Hannah ARENDT.

B.MANIER explique qu'il faut faire évoluer cette démarche avec les élus des Conseils de quartiers, préparer les acteurs dans une démarche encore plus participative.

Les élus sont les seuls acteurs de la démocratie représentative.

Le citoyen détient le droit d'expression, droit qui s'éteint trop souvent dans l'urne.

En bref, retourner aux sources d'une plus grande légitimité démocratique en donnant droit à la demande des citoyens d'être acteurs de la démocratie pour regagner également leur confiance qu'ils n'accordent plus aujourd'hui que du bout des lèvres à la parole et à l'action Publique.

Comment organiser cette démocratie participative ?

Dans une démarche participative, il s'agit de prolonger ce droit de la population pour construire, proposer des projets, partager et ce avec les élus, les services municipaux, les conseillers techniques. Tous sont appelés à entrer dans une stratégie de partage.

C.MEURDRAC rappelle les schémas de fonctionnement.

Les conseils de quartiers font remonter l'information qui redescend ensuite vers la population. Aujourd'hui, il s'agit de donner la place centrale au citoyen.

La commission extra-municipale de la citoyenneté est là pour réfléchir ensemble, affiner, croiser les propositions pour permettre aux initiatives d'aller jusqu'au bout, d'aboutir en Conseil Municipal.

Il s'agit d'une stratégie qu'il faut continuer à construire. Les services devront également répercuter cette façon de faire en interne. L'objectif est de faire participer l'administration par un recueil d'initiatives.

La notion de citoyenneté est un véritable défi collectif qui s'adresse aux élus, aux citoyens et à l'administration.

Ce sont des choses qui s'apprennent, un apprentissage qui doit s'appuyer sur une logique de conviction. Il faut créer l'attraction, faire entrer le pacte citoyen dans la logique des réseaux sociaux.

C.MEURDRAC rappelle qu'il est nécessaire de développer les meilleurs dispositifs de participation.

La Municipalité souhaite offrir aux Marmandais une meilleure émancipation politique.

M. CERUTI a le sentiment que cette question a été évoquée en début de mandature, pour associer les citoyens, cela nécessite une implication très forte des élus dans les quartiers. Il est nécessaire de faire remonter les questions et les traduire en actes. Il souligne que si le circuit est trop compliqué, cela se perd dans les méandres. Il est favorable aux méthodes numériques pour accentuer ce travail. Il cite l'exemple de la Ville de Paris (dimension historique). Peut-être construisons-nous la sixième République ! Il pense qu'il y a un grand besoin de dynamisme pour faire participer les citoyens.

M. le Maire explique le schéma dans son aspect fonctionnel. Un dossier sera capté à partir d'élus de terrains ou d'administrés, il sera étudié, confronté à la feuille de route, la Commission Extra-Municipale priorisera l'ensemble de ces dossiers notamment en matière d'investissements. On ne pourra pas avoir une citoyenneté effective sans implication forte de la part des élus, de tous les élus.

Il explique que l'on reproche au monde politique une représentativité qui ne correspond à la population.

Toutes les composantes sont-elles représentées ? Il y a une altération de la confiance à cause d'une différence entre les promesses et la réalité. Il ne faut pas déborder de la feuille de route. Opacité de la gestion interne. Les politiques sont juges et partie. M. le Maire souligne qu'il a eu du mal à voter leurs indemnités d'élus.

Il précise qu'il devrait y avoir un barème fixe.

A partir de là que peut-on faire ? Dans tous les secteurs, il y a une volonté de partager les responsabilités entre élus et administrés, girondiniser nos habitudes, où tout est centralisé ! Il faut sortir du jacobinisme, travailler avec les citoyens, partager nos réflexions et actions avec eux. Aller vers une coparticipation, un contrôle réciproque, un double contrôle essentiel pour faire vivre.

La Commission Extra-Municipale conservera ses prérogatives mais elle sera avec les autres Commissions Extra-Municipales de l'éducation, de la Culture, de la vie sociale et citoyenne, des conseils générationnels, sportives, celle de l'urbanisme (qui est en préparation), toutes participeront à une agora marmandaise. Il s'agit de l'aboutissement de la réflexion de la citoyenneté, un peu trop théorique mais qui permettra de penser le Marmande de demain et de s'impliquer dans de la prospective.

B.MANIER répond à M.CERUTI, qu'une réflexion est menée au niveau de VGA concernant les aires des Gens du voyage, un échange avec tous les acteurs. Il s'agit de ne pas faire de l'entre soi mais associer tout le monde. Il cite également l'exemple de l'étude du projet de stationnement des bus scolaires du quartier du Trec. La population sera associée pour réfléchir à des possibles, pour proposer et construire ensemble, agir et évaluer les projets. La forme de l'association est à construire. Il cite la DDHC.

M.CERUTI pense que c'est trop compliqué, il faut éviter de décevoir. Il faut selon lui une réactivité de la part des élus. Il souligne que s'il n'y a pas de décisions rapides, les gens seront déçus.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier 3 : Approbation du compte administratif 2016 – Budget principal

J.JACQUET présente le dossier, elle rappelle que la Loi Notre impose davantage de transparence. Elle souligne que le DOB a été présenté le 6 mars. Chaque élu a été destinataire de deux notes synthétiques. Ces notes sont mises en ligne après les délibérations et consultables par les citoyens. Les données ont été présentées lors de la séance du 6 mars. Il s'agit d'un temps fort pour la municipalité. Il permet d'évaluer la santé financière de la collectivité.

J.JACQUET rappelle qu'une collectivité qui n'investit pas est une collectivité qui meurt. Elle remercie les services municipaux pour leur travail.

Les indicateurs de gestion sont tous à la baisse et suivent la courbe de la diminution de la DGF.

En Section de Fonctionnement : les dépenses diminuent plus rapidement que les recettes : ratios de rigidité. Par fonction, la répartition est sensiblement identique à la précédente (excepté pour le sport, la culture et la jeunesse).

J. HOCQUELET intervient : l'an dernier, après la cession budgétaire il trouvait le Budget peu réaliste. Sur la CAF, la chute est plus importante que la DGF. Cela doit attirer l'attention de tous pour analyser la santé financière d'une Collectivité Territoriale. On voit le poids des impôts et taxes dans les recettes réelles, les autres augmentent moins vite. Le Taux de réalisation normal est de 102%.

Pour les dépenses de fonctionnement 94 % plus faible que le précédent contre 85 % pour le 011, J.HOCQUELET souligne les efforts faits par les services et les en félicite mais il trouve les charges à nouveau surévaluées. Selon lui, les prévisions n'étaient pas très réalistes, il parle d'effet d'affichage.

Il précise que le chapitre 012 baisse de façon conséquente. Il demande le détail des travaux en régie.

Il souligne que les charges de personnel pèsent de façon conséquente.

Concernant les dépenses d'Investissement J.HOCQUELET note un taux de réalisation à 47% en 2013, 42 % en 2015 et 39 % en 2016. Ce qui avait été annoncé était très élevé. Le faible taux est donc normal.

J.JACQUET explique qu'il existe un décalage avec les travaux de Centre-Ville Cœur de Vie. Certains travaux ne vont démarrer qu'en 2017, ce qui explique un gros reste à réaliser.

Par ailleurs elle explique que douze jours de grève au niveau des cantines scolaires influencent les dépenses.

P. LABARDIN intervient et explique que la démarche administrative, les procédures ont duré un peu plus longtemps. L'ensemble des travaux va être réalisé en 2017. Les travaux Cœur de Lion vont démarrer courant avril.

Il conclut que l'année 2017 sera l'année où l'ensemble des travaux vont être réalisés.

M. CERUTI s'abstiendra, même si ce ne sont que des chiffres car il ne partage pas les choix d'investissements.

M. le Maire le laisse juge mais tient à préciser que ce qu'il a dit n'est pas juste.

J.HOCQUELET a bien entendu la lourdeur pour mener le chantier. Le niveau de réalisation lui paraissait trop élevé. L'effet d'affichage de 11 millions, qu'il qualifie à nouveau de non réaliste.

Les élus veillent en permanence à ce que les investissements soient réalisés au meilleur coût.
M. le Maire quitte la salle pour le vote du Compte Administratif.

Votants : 31 Abstention : 06 (MAHIEU-FIGUES-BORDERIE-HOCQUELET-CILLIERES-CERUTI)
Exprimés : 25 Contre : 00 - Pour : 25 - Dossier adopté à la majorité

Dossier n° 4 – Affectation du résultat 2016 - Budget principal de la ville de Marmande

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°5 – Adoption du Budget primitif 2017 de la ville de Marmande

J.JACQUET présente le dossier et précise que la préparation du BP est difficile, le montant de la dotation n'ayant pas été notifié, il est basé sur une estimation.

Elle souligne que le Conseil va être soumis au vote par chapitre.

M.CERUTI explique qu'il votera contre le BP, malgré les efforts faits pour investir. Il juge que lorsque l'on se trouve en situation de crise, la baisse des dotations oblige soit à réduire le fonctionnement ou le personnel ou les investissements. Il rappelle que lors d'un précédent Conseil Municipal, les projets ambitieux dans les secteurs social et culturel, avec un personnel stable ou en réduction, ont été présentés. Il pense que dans un contexte de crise, il faut consolider la matière première, c'est-à-dire, le personnel. Cela suppose également que les cadres soient davantage impliqués avec moins de moyens. Il considère que sur le choix des investissements, comme le projet Centre-Ville Cœur de Vie c'est le choix de la municipalité en place. Il considère qu'il ne fallait pas mettre autant, car il y a énormément de besoins sur la voirie. Selon lui, il y a des bonnes et des mauvaises dettes : visant à dynamiser les recettes fiscales. Il souhaite qu'il n'y ait plus l'inscription « charges de personnel ». Selon lui il s'agit de dépenses de personnel mais non des charges.

J.JACQUET lui suggère de faire une intervention auprès de Bercy pour un changement de nomenclature.

Il rappelle que M. le Maire a protesté contre la baisse des dotations mais que selon lui il ne va jusqu'au bout dans sa démarche puisqu'il soutient les personnes qui veulent des baisses supplémentaires dans les collectivités.

M. le Maire trouve que la langue de bois revient au fur à mesure qu'une échéance électorale approche. Il juge que M.CERUTI a tort concernant les employés communaux, il précise qu'il n'y a jamais eu autant de promotions internes depuis très longtemps, le budget des formations a été multiplié par deux. Il l'interroge : « pourquoi ne pas l'avoir fait avant ? » Il considère que dire cela aujourd'hui est déplacé par rapport à ce que le personnel a vécu sous l'autre mandature. M. le Maire considère qu'emprunter plus c'est aboutir à la cessation de paiement, et ce n'est pas son ambition pour la ville.

M. le Maire précise qu'ils continueront à augmenter les formations pour le personnel mais à limiter les embauches, et maintenir les dettes.

Il s'agit de leur feuille de route et ils n'en dérogeront pas.

J.HOCQUELET marque sa surprise par rapport à tout cela. Il considère que c'est un budget d'affichage et qu'il faut être plus réaliste. Il s'interroge sur le niveau d'investissement et l'opportunité du projet Centre-ville Cœur de vie.

M. le Maire explique qu'il est important de renforcer l'attractivité de la ville, c'est le marqueur de la mandature. Il précise que si la Place du Marché avait été bien réalisée il y a 15 ans il ne serait aujourd'hui pas nécessaire de la reprendre. M. le Maire précise qu'ils affichent ce qu'ils font, qu'ils feront le maximum d'investissements car l'essentiel pour la ville est qu'elle soit dynamique, que les Marmandais s'y sentent bien.

Les Marmandais l'ont bien compris il n'y a en effet plus de logements à louer en ville.
Il répond à J.HOCQUELET les Marmandais leur ont donné tort et raison à la majorité.

M. le Maire explique qu'il leur faut lancer un programme d'habitat cohérent. Il est important de renforcer l'attractivité de la ville, véritable marqueur de la mandature et toutes les conditions de développer ce programme. Il annonce, qu'ils vont engager la réflexion pour la place Clemenceau et la rue Charles de Gaulle, lorsque l'ensemble sera réalisé, la ville aura pris un autre virage de la vie urbaine. Il précise que 100 habitants supplémentaires c'est 700 000 euros de dépenses supplémentaires.

P.LABARDIN intervient sur la nature du projet global et la nature des travaux. Il précise que les travaux ont débuté il y a trois mois, travaux sur l'ensemble des réseaux des eaux pluviales. Ces travaux engagent des budgets importants.

P.LABARDIN rappelle qu'ils veulent faire de cette place un lieu de revitalisation du Centre-Ville.

M. le Maire liste les différents investissements dont la réalisation sera effective (OPAH RU, CVCV, Schéma d'accessibilité, Agrandissement de l'école de Beyssac, Boulodrome, Déménagement Conservatoire, Îlot des Capucins. Il précise que l'affichage est fait sur des choses concrètes.

M.CERUTI voudrait que soit affichée la construction de logements. Il ne dispose pas d'éléments scientifiques permettant d'apprécier la réalité.

Il rappelle que les gens veulent être bien logés même avec des ressources modestes.

Il donne l'exemple des nouveaux logements au ROC II, selon lui, tout le monde veut des logements de ce type et il juge que cela n'est pas assez affiché dans ce budget.

Il faut des logements à loyers modérés adaptés aux revenus de la population marmandaise.

Il souligne que pour l'îlot des Capucins les habitants doivent être associés en amont.

M.CERUTI demande des précisions sur la taxe des logements sociaux. M. le Maire rappelle que l'amende est de 100 000 € et souligne que Marmande passera peut être entre les mailles.

Il précise qu'ils sont en attente de confirmation d'une belle subvention pour le projet CVCV, projet majeur reconnu pour la revitalisation.

J.JACQUET continue sa présentation par chapitre.

I - Recettes de fonctionnement

➤ Excédent reporté de 2016

Sortie de M.CERUTI

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 73 – Impôts et taxes

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 74 – Dotations subventions et participations

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 013 – Atténuation de charges

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 76 – Produits financiers**

Sortie de R.CHRISTEN

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 77 – Produits exceptionnels**

Sortie de R.CHRISTEN

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Sortie de R.CHRISTEN

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

II - Dépenses de fonctionnement

➤ **Chapitre 011 – Charges à caractère général**

Sortie de R.CHRISTEN

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 014 – Atténuations de produits**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 66 – Charges financières**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

III - Recettes d'investissement

➤ **Chapitre 13 – Subventions d'investissement**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 10 – Dotations fonds divers et réserves**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 27 – Autres immobilisations financières**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 024 – Produits des cessions**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 041 – Opérations patrimoniales**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

IV - Dépenses d'investissement

➤ **Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 21 – Immobilisations corporelles**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 23 – Immobilisations en cours**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre opérations**

• **OPAH-RU**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

• **Centre Vie Cœur de Vie**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 5 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE) - Pour : 28 - Dossier adopté à la majorité

• **Eglise Notre Dame**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 5 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE) - Pour : 28 - Dossier adopté à la majorité

• **Schéma Directeur d'Accessibilité**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 5 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE) - Pour : 28 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

➤ **Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : travaux en régie**

Votants : 33 - Abstention : 0 Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 27 - Dossier adopté à la majorité

M. le Maire se réjouit que les conseils municipaux soient retransmis par vidéo.

Dossier n°6 – Approbation du compte administratif 2016 – Budget annexe Parc de stationnement

Votants : 31 Abstention : 01 (CERUTI) Exprimés : 30 Contre : 00 - Pour : 30 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°7 – Affectation du résultat 2016 - Budget annexe parc de stationnement

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°8 – Adoption du Budget annexe 2017 du parc de stationnement

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°9 – Approbation du compte administratif 2016 – budget annexe Assainissement

Votants : 31 Abstention : 01 (CERUTI) Exprimés : 30 Contre : 00 - Pour : 30 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°10 – Affectation du résultat 2016 - Budget annexe assainissement

Votants : 33 Abstention : 01 (CERUTI) Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 - Dossier adopté (à la majorité)

Dossier n°11 – Adoption du Budget annexe 2017 de l'assainissement

Votants : 33 Abstention : 01 (CERUTI) Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 - Dossier adopté (à la majorité)

Dossier n°12 – Approbation du compte administratif 2016 – budget annexe SPANC

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°13 – Affectation du résultat 2016 Budget annexe SPANC

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°14 – Adoption du Budget annexe 2017 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°15 – Approbation du compte administratif 2016 – budget annexe Production d'Energie Renouvelable

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°16 – Affectation du résultat 2016 - Budget annexe Production d'Energie Renouvelable

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°17 – Adoption du Budget annexe 2017 - Production d'Energie Renouvelable

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°18 – Approbation du compte administratif 2016 – Budget annexe Salle de spectacles Comoedia

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°19 – Affectation du résultat 2016 - Budget annexe Salle de spectacles Comoedia

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°20 – Adoption du Budget annexe 2017 de la Salle de Spectacles du Comoedia

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°21 – Approbation des comptes de gestion 2016 dressés par Monsieur José ABENIA, Trésorier Municipal.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 - Dossier adopté (à l'unanimité)

M. le Maire souhaite féliciter et remercier officiellement M.ABENIA, toujours très présent, disponible pour apporter sa bonne volonté, son expertise.

J.JACQUET précise que les comptes sont en cohérence avec le receveur.

Dossier n° 22 : Détermination des taux de la fiscalité sur les ménages – année 2017

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

M. le Maire rappelle que les taux sont identiques, qu'il faut veiller à ce que l'équité soit reconnue ; une priorité qui est aboutie.

Dossier n°23 – Attribution de subventions au CCAS et à l'EPA- Cité de la Formation de Marmande pour l'année 2017

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°24 – Attribution de subventions aux associations culturelles, sportives, sociales, socio-éducative, animations et associations diverses pour l'année 2017

Votants : 33 Abstention : 06 (MAHIEU-FIGUES-BORDERIE-HOCQUELET-CILLIERES-CERUTI) Exprimés : 27 Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté (à la majorité)

Un rectificatif a été remis sur table. Il donne la parole à Laurence Valay. La modification apportée, suite à une erreur matérielle, il était noté à tort 22 000 € au lieu de 21 000 €.

Cette année, le montant des subventions est maintenu, il est à noter un effort appuyé de la part de la Commune. Il remercie l'ensemble des élus. Alors qu'une baisse des dernières années de 5 % était appliquée.

C.CILLIERES pose la question au niveau des contrats d'objectifs en matière sportive. Une commission OMS donne un avis, puis le dossier est évoqué en commission sport. Il y a des différences, pas évidente. Il propose qu'un représentant de l'OMS soit présent à la commission.

M. le Maire indique avoir donné la touche finale, le domaine réservé du Maire, lorsque parfois une association s'adresse directement au Maire, ce dernier doit opérer quelques ajustements. Ce qui fut sans doute le cas.

C.CILLIERES précise qu'il ne s'agit pas de cela, mais de la qualité de l'évaluation et la décision de la commission.

J-L.DUBOURG précise qu'un bilan pour les subventions des contrats d'objectifs a été demandé : 67% ont été suivis, 3% très peu et 15% pas du tout. Ce pour quoi les dossiers ont été transmis avec un mois de délai de relecture.

Dossier n°25 - Mise à disposition auprès de la Cité de la Formation - Marmande

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°26 - Instauration d'une gratification pour une stagiaire de l'Enseignement Supérieur

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°27- Modification du tableau des emplois : création d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe à la Médiathèque

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°28 Convention avec la Gendarmerie Nationale d'utilisation d'un stand de tir

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°29 Subvention exceptionnelle au Club Automobile Marmandais et au Badminton Club Marmandais

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°30 - Subvention à l'Equipement de l'Union Sportive Marmandaise Rugby

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°31 - Dénomination de l'espace vert avenue René Cassin « Espace de l'Amitié »

M.le Maire précise que c'est à la demande du quartier du Trec, pour se réunir dans un lieu le plus souvent possible

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°32 - Rocade Barreau Est – Cession de l'emprise de l'emplacement réservé n°01 par la SCI JPL AMENAGEMENTS à la Commune

M. le Maire souhaite poser une question par rapport à la rocade

Il souligne qu'il a lu dernièrement dans la presse certaines déclarations intéressantes où il lui a semblait voir de nouvelles exigences sur la construction de la rocade, exigences qui n'ont jamais été abordées antérieurement. Il a également lu que des demandes de rendez-vous avaient été faites auprès de lui mais il n'en a pas le souvenir. Il précise que le seul rendez-vous auquel il a participé il l'avait lui-même sollicité pour rencontrer Pierre Camani en présence de Messieurs HOCQUELET et BILLIRIT le 11 décembre 2014.

M. le Maire invite donc M.HOCQUELET à venir prendre rendez-vous pour pouvoir échanger par rapport à tout cela. Il est surpris de lire que les boulevards doivent d'abord être en deux fois deux voies avant d'envisager la construction de la rocade, d'autant que le Département participe au comité de pilotage pour le pôle multimodal et qu'il a été dit que la priorité doit être donnée à la construction de la rocade. Il constate que le chantier est passé de 2020 à 2021 puis à 2022 et il le déplore. Il ne croit pas que les villes de Villeneuve et Agen aient été logées à la même enseigne et que des contraintes aient été rajoutées en permanence à la ville de Villeneuve et d'Agen. M. le Maire souhaite en fin de compte qu'une fois pour toute cette rocade se fasse.

J.HOCQUELET répond et nie sa demande pour que le boulevard soit en deux fois 3 voies avant que la rocade ne soit entamée. Il reconnaît avoir dit trouver dommage que M. le Maire ait voulu polémiquer deux fois sur ce sujet-là en conseil. Il comprend l'impatience de M. le Maire, et ne voit aucun problème à le rencontrer.

Il explique que si les boulevards restent dans cette configuration, les projections de trafic sur le barreau Est ne soit pas justifié.

Il dit être prudent et rappelle que le trafic de Beyssac est de 35 % inférieur à celui escompté dans les études. Le travail continue donc à se faire. Il pense que c'est une opportunité pour Marmande que de passer les boulevards à deux fois deux voies mais que cela est impossible tant que la rocade n'est pas faite. Il rappelle à M. le Maire que ce barreau-là était antérieurement communal. C'est 2008, 2009 que ce barreau-là a été passé en compétence départementale. Il dit seulement qu'il trouve dommage de ne pas profiter de la réalisation de la rocade pour celle des boulevards.

M. le Maire conclut que pour l'instant il ne voit là que de l'affichage et ne demande qu'à le croire concernant la construction de la rocade.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°33 - Cession d'une partie de la rue de l'Automne par Habitalys à la Commune

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n° 34 - Constitution de servitude avec ENEDIS (ex ERDF) sur la parcelle cadastrée section HH n° 253 sise 33 Rue de la République et sur la parcelle cadastrée section HH domaine public

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°35 - Validation de la procédure de Val de Garonne Agglomération pour les travaux sur le système d'endiguement

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°36 - Gratuité du domaine public.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°37 - Contrat pour la collecte des déchets soumis au versement de la redevance spéciale

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°38 - Affectation des dépenses afférentes aux travaux réalisés en régie municipale par les Services Techniques. Travaux complémentaires pour 2017

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°39 - Attribution d'un fonds de Concours d'investissement au SDEE 47. Travaux d'infrastructure de recharge de Véhicules électriques – Parking de La Gravette

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°40 - Attribution d'un fonds de concours d'investissement au SDEE 47. Travaux d'infrastructure de recharge de Véhicules électriques – Parking de la Piscine

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Dossier n°41 - Dépôt de la marque « FERLINE » à l'INPI

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté (à l'unanimité)

Demande de motion de M.CERUTI :

Le budget est un projet est un acte politique

L'ensemble du Conseil municipal conteste la baisse des dotations de l'Etat aux Collectivités, donc per

Commune plus en mesure d'assurer les services à la population. Malgré mobilisation de l'association des maires

Demande un moratoire contre la baisse des dotations de l'Etat

M. le maire rappelle que des motions ont déjà été votées dans ce sens-là, motions présentées par l'AMF, en assemblées intercommunales etc., mais aujourd'hui il n'accepte pas cette motion car la deuxième partie est trop politique.

M.CERUTI demande à M. le Maire d'être cohérent avec ses convictions

Décisions :

- ♦ Décision n° 2017.051 – 28.02.2017 - Marmande Tranquillité – Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Demande de subvention
- ♦ Décision n° 2017.052 – 06.03.2017 - Travaux d'assainissement des Eaux usées et des Eaux Pluviales - Marché n°16.09
- ♦ Décision n° 2017.053 – 06.03.2017 - Marmande en Fête – Los Teoporos
- ♦ Décision n° 2017.054 – 06.03.2017 - Remboursement des frais d'hébergement, de restauration et de transport, concernant Monsieur Philippe PESO. Déplacement à ANTONY retour véhicule Visiocom
- ♦ Décision n° 2017.055 – 06.03.2017 - Opération Centre-Ville Cœur de Vie – Aménagement Promenade Cœur de Lion - Marché n°16.13
- ♦ Décision n° 2017.056 – 07.03.2017 - Remboursement des frais d'hébergement, de restauration et de transport, concernant Monsieur Loïc RABACHE et Madame Natacha CAPRARO. Déplacement à AVIGNON
- ♦ Décision n° 2017.057 – 07.03.2017 - Contrat de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du Groupe Scolaire de Beyssac
- ♦ Décision n° 2017.058 – 08.03.2017 - Marmande en Fête – PEP'S BAND
- ♦ Décision n° 2017.059 – 08.03.2017 -Marmande en Fête – PIRATORIA
- ♦ Décision n° 2017.060 – 09.03.2017 - Contrat de spectacle pour « Raconte-moi Une Histoire » animé par la Compagnie Théâtre Passagers du Vent
- ♦ Décision n° 2017.061 – 09.03.2017 - Fourniture de repas en liaison froide destinés aux restaurants scolaires Marché n°2014-26 Avenant n° 1
- ♦ Décision n° 2017.062 – 10.03.2017 - Soirée Printemps Irlandais du 25 mars 2017
- ♦ Décision n° 2017-063 – 13.03.2017 - Marmande en Fête – Annulation Décision n°2017.029 Pour non présence de la Banda Festiva
- ♦ Décision n° 2017.064 – 13.03.2017 - Convention entre la Commune de Marmande et le Centre de Gestion du Lot-et-Garonne pour l'adhésion au service « Dématérialisation »
- ♦ Décision n° 2017.065 – 14.03.2017 - Association La Souris en Chantier Concert « Radiohead Tribute » du 8 avril 2017
- ♦ Décision n° 2017.066 – 14.03.2017 - Vente de 32 Horodateurs
- ♦ Décision n° 2017.067 – 14.03.2017 - Marmande en Fête – Annulation Décision n°2017.034 pour non présence de la Banda Los Borrachos
- ♦ Décision n° 2017.068 – 15.03.2017 - Mise à disposition gratuite de la maison de quartier de Beyssac au profit de l'Union Musicale
- ♦ Décision n° 2017.065 – 13.03.2017 -Convention de Partenariat Entre la Commune de Marmande et Monsieur José Martinez pour l'aménagement de Parkings pour Vip dans le Cadre du Garorock 2017
- ♦ Décision n° 2017.070 – 16.03.2017 - Marmande en Fête – ROCK WITH YOU « Zanzibar »

- ♦ Décision n° 2017.071 – 16.03.2017 - Marmande en Fête – BATUPAGAÏ
- ♦ Décision n° 2017.072 – 17.03.2017 - Site de l'Aérodrome Parcelles cadastrées section DX n° 38 – 138 – 142 Convention d'occupation précaire
- ♦ Décision n° 2017.073 – 17.03.2017 - Site des « Quatre Mattes » - Parcelle cadastrée Section HN n° 19 partie - Convention d'occupation précaire
- ♦ Décision n° 2017.074 – 17.03.2017 - Locations des terres agricoles 2016-2017 : Convention d'occupation précaire
- ♦ Décision n° 2017.075 - 17.03.2017 - Jumpy's Party - Marmande en Fête
- ♦ Décision n° 2017.076 – 22.03.2017 - CONTRAT DE MAINTENANCE DES PORTES AUTOMATIQUES DE LA HALLE DU MARCHÉ AVEC LA SOCIÉTÉ LACROIX
- ♦ Décision n° 2017.077 – 23.03.2017 - Concert de Floriane Tiozzo en trio au Musée Marzelles dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées
- ♦ Décision n° 2017.078 – 23.03.2017 - Opération Centre-Ville Cœur de Vie – Aménagement promenade Cœur de Lion – Ascenseur – Charpente métallique – Miroiterie (cage ascenseur) Marché n° 17.04.
- ♦ Décision n° 2017.079 – 23.03.2017 - Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des locaux du tribunal de Marmande en vue de l'installation du conservatoire de musique - Marché n°17.05

L'ordre du jour étant épuisé, M. le MAIRE lève la séance à 22 heures 45.

**Le Secrétaire de séance,
Marilyn SPECOGNA**



**Le Maire de Marmande,
Daniel BENQUET**

